

## Règlement du concours de dessin-récit / niveau primaire

### Article 1 : Objet et thème du concours

Dans le cadre des célébrations de la semaine de la francophonie au Laos, l'Ambassade de France et la cellule bilingue du Ministère de l'Education et des Sports laotien proposent un concours de dessin-récit aux enfants des niveaux primaires (CE2/P3, CM1/P4 et CM2/P5) des classes bilingues, du LFIV et de l'école francophone de Luang Prabang.

Le concours est ouvert du 5 février au 8 mars 2018 inclus. Ce concours a pour thème « le français : une langue commune, ça aide à communiquer ! ».

Chaque classe remettra une série de dessins sous forme d'une seule planche (format A3). Les dessins peuvent inclure des bulles de parole ou des textes brefs sous les dessins de sorte à construire un récit.

### Article 2 : Participants

Les productions doivent être faites par les enfants des classes de CE2/P3, CM1/P4 et CM2/P5 uniquement. Chaque classe ne peut soumettre qu'une seule planche de dessins-récit.

### Article 3 : Modalité de participation

La participation au concours est gratuite.

Chaque planche de dessin-récit doit être un travail original présenté sans signature ou signe distinctif sur un support papier, format A3. Toutes les techniques manuelles seront acceptées : aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (donc pas de dessin numérique). Le dessin-récit doit être à plat, sans volume.

Le dossier de participation joint au règlement doit obligatoirement accompagner la planche de dessin-récit. S'il n'est pas présent, le dessin ne sera pas pris en compte.

### Article 4 : Acheminement des dessins

La planche de dessins-récit et le dossier de participation doivent être déposés ou envoyés, non pliés (=roulé), avant le 8 mars 2018 par la poste à l'attention de Mme Nouson SRENG, Cellule Bilingue au Ministère de l'Education et des Sports, BP 067, Vientiane. En parallèle, une version scannée doit être envoyée par courriel à [nouson.sreng@expertisefrance.fr](mailto:nouson.sreng@expertisefrance.fr)

Les dessins reçus seront répartis selon les catégories suivantes :

- Catégorie 1 : CE2 / P3
- Catégorie 2 : CM1 / P4
- Catégorie 3 : CM2/P5

#### Article 5 : Droit d'image et droit d'auteur

En signant le dossier de participation, chaque classe autorise l'utilisation de ses dessins, certifie que les élèves de cette classe sont titulaires des droits d'auteur des dessins et qu'ils autorisent l'organisateur à les reproduire et à les utiliser gratuitement dans tout support de communication.

#### Article 6 : Désignation des gagnants

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes. Les membres du jury jugeront indépendamment chacune des planches de dessins-récit selon les critères suivants :

- > Le respect du thème
- > Lien et sens donnés au rapport dessin/récit
- > Qualité artistique
- > Originalité

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

#### Article 7 : Exposition et lots

Un prix par classe sera décerné dans chacune des catégories d'âge des participants.

A l'issue du choix du jury, les dessins primés seront exposés durant la semaine de la francophonie 2018. Les dessins retenus par le jury pourront être diffusés sur différents supports. Les dessins ne seront pas retournés aux participants.

Les lots seront attribués aux classes gagnantes de chacune des trois catégories (kit de loisirs créatifs, équipement son pour la classe).

Les lots gagnés ne pourront être ni négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Les gagnants autorisent gratuitement l'organisateur à publier sur tout support de communication le nom de l'école et de la classe gagnantes.

#### Article 8 : Remise des lots

Chacune des classes gagnantes sera avertie par les Assistants Pédagogiques de leur province pour les classes bilingues et par leur enseignant pour le LFIV et l'EFLP. Les gagnants seront invités à venir recevoir leur lot le jour de la remise des récompenses le 17 mars 2018 à Vientiane.

#### Article 9 : Calendrier

Le concours respectera le calendrier suivant :

- Ouverture du concours : le 5 février 2018
- Clôture de la remise des dessins : le 8 mars 2018
- Remise des lots : le 17 mars 2018

## CONCOURS DE DESSIN-RECIT

Dossier à transmettre avant le 8 mars 2018 :  
par voie électronique à [francophonie@if-laos.org](mailto:francophonie@if-laos.org)

### INSCRIPTION PAR CLASSE

#### Etablissement

Nom de l'établissement : .....

Ville : .....

Classe :  CE2 / P3       CM1 / P4       CM2 / P5

#### Identité du professeur responsable de la classe

NOM Prénom : .....

Courriel : .....@.....

Téléphone personnel : +856.....

Signature :

**ATTENTION** : Les professeurs s'engagent à venir récupérer les prix pour les classes gagnantes le 17 mars à Vientiane. Les frais de déplacement (bus) et d'hébergement sont pris en charge par la cellule bilingue du Ministère de l'Education et des Sports laotien pour les classes bilingues.